

ABONNEMENT

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
 Réclamés, — 30
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 4 AVRIL

BULLETIN

Le Post de Berlin a relevé les commentaires d'un certain nombre de journaux français sur la récente découverte des communications faites par le sieur Ayrolles, employé du ministère de la guerre, à l'attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne.

L'article du Post est assez tranchant. Il dit en substance que les rapports du sieur Ayrolles avec l'attaché militaire allemand n'ont pas pu être prouvés parce que l'employé du ministère de la guerre n'était sans doute qu'un agent provocateur. La France, du reste, ne peut pas citer un seul cas d'espionnage pour un Allemand. C'est un comble ! L'Allemagne, au contraire, peut rappeler les révélations du procès Sarauw, Janssens et Kraszewski.

A la demande faite par les journaux français du rappel de l'attaché militaire allemand, l'Allemagne, ajoute le Post, pourrait répondre par le rappel de son ambassadeur.

La conclusion logique de la suppression de tous les attachés militaires, demandée par quelques journaux français, serait, dit en terminant le Post, de borner les relations entre la France et l'Allemagne à des relations entre les avant-postes des deux armées.

Ces récriminations du Post continuent la nouvelle campagne que vient de recommencer la Gazette de l'Allemagne du Nord. Décidément « notre amie naturelle » ne s'est pas laissée séduire par les propos séducteurs de M. de Lesseps.

La plupart des journaux se sont abstenus dès le principe de commenter l'expulsion de M. Antoine afin d'enlever à la presse berlinoise toute prétexte d'entreprendre une nouvelle campagne contre la France.

Aujourd'hui, ils ne s'arrêtent pas à discuter l'article du Post de Berlin. D'une polémique de ce genre ne saurait naître la lumière.

La conséquence de cet article a été une baisse de 4 fr. sur le 3 0/0 à la Bourse de samedi.

Ce n'est pas ce fait spécial qui serait de nature à préoccuper la Bourse. On considère la situation générale, l'isolement de la République en Europe, les menaces de la démagogie, le gouvernement des incapables auquel nous sommes livrés, et on arrive à cette conclusion que, dans les circonstances actuelles, les cours des rentes sont trop élevés. C'est ce que l'on n'a pas cessé un seul jour de répéter.

On dit que le gouvernement français avait connaissance de cette expulsion bien avant la publication de la dépêche Havas, et qu'il aurait fait prier M. Antoine de ne point se rendre à Paris afin d'éviter toute manifestation.

Le Gaulois ne doute pas que l'arbitraire déployé par le gouvernement allemand à l'égard de M. Antoine ne soit le point de départ d'une nouvelle campagne de la presse allemande contre la France, afin de provoquer une explosion de colère qui serait exploitée à Berlin ; nous devons nous tenir sur nos gardes pour ne pas tomber dans le piège.

Le Rappel considère aussi l'expulsion de M. Antoine comme une provocation et un piège, mais nous ne tomberons pas dans le panneau, les journaux berlinois supporteront tous les frais de leur polémique.

LA BANQUEROUTE

Cette fois-ci, ce mot, gros de menaces, échappe à une plume républicaine.

Un député de la gauche, M. Pelletan, écrit : « La France CONTINUERA à s'acheminer vers la BANQUEROUTE ». Il le prouve par des considérations de ce genre :

Il n'y a plus d'illusion à se faire sur la politique financière du gouvernement ;

Le projet budgétaire déposé par M. Dauphin, au nom du ministère, est prodigieux ;

M. de Freycinet a trahi sa promesse d'é-

quilibrer le budget sans emprunt, sans impôt nouveau ;

Le ministère actuel, faisant fi des désirs du pays, du vote de la Chambre tendant à revenir à une politique d'économies, propose :

Économies : soixante-trois millions de dépenses en plus au budget ordinaire.

Impôts : cent trente-six millions de plus.

Emprunts : cent quatre-vingt-deux millions.

Le député radical juge ainsi l'innovation du budget actuel :

« On emprunte, mais à côté de l'emprunt (400 millions), on met ce qu'on appelle « la reconstitution du capital » (20 millions).

« Nous payerons vingt millions (à qui ? on ne le dit pas). Nous laisserons leurs intérêts s'accumuler, et nous aurons là plus tard un bas de laine avec lequel nous réglerons nos dettes.

« Est-ce qu'on se moque de nous ?

« Que diriez-vous d'un homme qui dépenserait tous les ans 100,000 francs de plus qu'il n'a de revenu, et qui se ferait le raisonnement suivant :

« Il me faudrait emprunter 100,000 francs pour payer la vie que je mène ; je vais rétablir mes affaires. Au lieu de 100,000, j'en emprunterai 120,000, et je placerai les 20,000 restants à la caisse d'épargne, pour payer mes dettes plus tard ?

« Cet homme passerait pour fou. C'est pourtant ce que M. Dauphin nous propose de faire. »

Les folies du gouvernement d'emprunter, en outre le gaspillage de nos ressources par la bureaucratie arrachée à M. Pelletan des aveux qui sont la condamnation éclatante de la gestion financière de la République.

Sur onze ministères, un seul se présente avec des économies !

Cette bureaucratie épurée depuis dix ans, accrue, embellie, refaite selon l'idéal de la République, a-t-elle été autre chose qu'un instrument docile entre les mains des commissions républicaines du budget, des mi-

nistères républicains qui ont préparé les lois de finances, des majorités républicaines du Parlement qui les ont votées, du gouvernement de la République qui en a assumé la responsabilité ?

Il n'est donc pas exact de dire que la France continuera à s'acheminer vers la banqueroute. La vérité, c'est que la République pousse la France, bon gré mal gré, vers cette hideuse solution de notre fortune nationale.

EDMOND ROBERT.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le conseil d'Etat, statuant au contentieux, a annulé comme entaché d'excès de pouvoirs un arrêté de M. de Mortillet, maire de Saint-Germain, interdisant à la fanfare l'Harmonie du Commerce de jouer sur la voie publique, par le motif qu'elle aurait, dans une fête publique, cherché à couvrir les sons de la Marseillaise, exécutée par une autre fanfare.

Non seulement l'Etat offre gratuitement le voyage aux députés qui voudront bien assister avec M. Ed. Millaud à l'inauguration du chemin de fer tunisien, mais il leur est permis d'emmener, gratuitement aussi, « deux dames ». On dit que quelques-uns s'accorderont ce luxe.

LE RÉTABLISSEMENT DE LA GARDE NATIONALE.

La commission de l'armée a pris en considération une série d'amendements de M. Margaine, tendant à la création d'une armée territoriale sédentaire, comprenant tous les hommes valides de quarante à quarante-cinq ans, sortis de la réserve de l'armée territoriale.

Si la Chambre adopte ces amendements, tout citoyen ne serait définitivement libéré de toute obligation militaire qu'après être entré dans sa quarante-sixième année.

Il faut faire remarquer que la création de cette armée territoriale sédentaire n'est que

17 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA COMTESSE MADELEINE

Par M. DU CAMPFRANC

Durant une année entière, il n'y eut pas une ombre dans le bonheur du jeune ménage. Ils étaient morts pour la comtesse douairière, et la comtesse Augusta de Jörn-Brabourg était morte pour eux. Herbert, heureux du grand amour que lui donnait sa femme, ne fit pas une démarche pour se rapprocher des siens, et Madeleine oubliait leur mépris, absorbée qu'elle était par les réceptions mondaines, — car on menait grand train chez le riche et noble lieutenant, — et aussi par une grande espérance, par une de ces pensées que les jeunes femmes ont dans le cœur, à tous les instants du jour. Une maison sans enfants lui eût paru désolée, le paradis vide de ses anges. Mais il allait venir le petit chérubin, l'hôte ardemment désiré. Et Madeleine travaillait de longues heures, s'acharnant à sa tâche, souriant à la vue des petits bonnets ornés de ruches, des brassières en crochet blanc et moelleux avec des bouffettes de rubans sur les épaules. Son aiguille s'agitait sans cesse, et ses

rêves de jeune mère étaient plus fleuris et plus beaux encore que toutes les fleurs brodées par ses mains. Lorsque le lieutenant de Jörn-Brabourg, botté, éperonné, revenait du service militaire, il s'arrêtait devant la layette déployée, et tout atterré considérait les minuscules vêtements. « Était-ce possible !... Si petit que cela ? » Et le robuste Germain se mettait à sourire à la pensée du jeune descendant des fiers seigneurs aux muscles d'acier et aux moustaches de fer.

La fleur du vieil arbre de Jörn-Brabourg vint au monde par une matinée de mai. L'enfant jeta son premier cri dans la pure lumière du matin, au moment où s'ouvraient les boutons de roses sur le balcon de la grande chambre. La gardienne, une robuste Hambourgeoise, bâlée au vent de mer, le tourna, le retourna comme elle eût fait d'une poupée, le para de la toilette garnie de malines qui convenait à son rang ; puis, soigneusement, avec adresse, elle le posa en l'y attachant sur un coussin à nœuds roses, et ce fut ainsi, qu'allongé sur le duvet, au milieu des dentelles, le jeune Henri de Jörn-Brabourg fut présenté à son père.

— Oh ! le superbe enfant !... Voyez, monsieur le comte, il est magnifique.

La Hambourgeoise vantait les charmes du bébé ; mais lorsqu'Herbert vit son jeune héritier, chauve, sans dents, aveugle, la peau rouge et toute ridée, il ne put réprimer un mouvement de désappointe-

ment. Madeleine, alanguie sous ses rideaux de guipure, observait, en ce moment, la physionomie de son mari. Elle eût voulu plus d'élan, un baiser passionné ; et, devant la froideur du père, elle murmura : « Donnez, donnez, gardienne ; je veux mon fils ! » Mais déjà Herbert revenait de son impression première. Avec une visible satisfaction il palpa son enfant.

— La poitrine est large, disait-il, elle aura du souffle sous l'uniforme ; le front ne manque pas de noblesse, et quand cette jeune tête sera débarrassée de son double béguin, je vous prédis que le petit guerrier aura fière tournure sous le casque. En attendant : do-do, mignon.

Avec des mouvements lents et gauches, il balançait le coussin où était épinglé le jeune seigneur ; puis, avec un bon sourire, il approcha ses longues moustaches du visage ridé, et embrassa, avec une réelle affection, ce petit être à peine âgé d'une heure.

— A mon tour, à mon tour, Herbert... je veux aussi mon trésor.

C'était Madeleine qui, doucement, réclamait son fils.

Alors, marchant à pas comptés, comme s'il craignait de briser la fleur fragile nouvellement éclos, Herbert s'approcha de la comtesse et déposa, près d'elle, l'oreiller aux nœuds roses.

La gardienne voulut intervenir, recommandant

le repos, le sommeil ; mais la jeune mère se refusait à dormir. Elle voulait encore admirer son fils, et elle souriait en passant la main sur les quelques fils soyeux qui dépassaient le béguin de batiste.

Ah ! elle savait bien que son cher Henri n'aurait pas toujours ce visage ridé, que bientôt la peau deviendrait satinée, que les lèvres vermeilles s'abaucheraient en sourire, ce sourire de l'enfance si candide, si pur, qu'il charme même les indifférents ; que les petites mains se tendraient vers elle, et qu'elle baiserait, avec passion, ces doigts gracieux et charmants, qui s'efforceraient de tout saisir. Elle savait bien que l'enfant ne tarderait pas à ouvrir ses grands yeux dans le vaste monde, si nouveau pour lui, de grands yeux limpides de ce bleu adorable de la couleur du ciel et des myosotis... comme pour dire : « Souviens-toi ». Et la mère répondra : « Oui je me souviens, mon ange ; car ta pensée est en moi, à tous les instants de ma vie. »

Et Madeleine ne se trompait pas.

Lorsqu'il eut atteint l'âge de six mois, son fils était le plus bel enfant de Berlin. Bien souvent, assise auprès du berceau doré, et timbré aux armes des de Jörn-Brabourg, où dormait son Henri, elle ne se lassait pas de considérer cette tête blonde et charmante, pure et calme comme une fleur. Elle lui donnait ce regard pensif, profond, divinement doux, qu'ont seules les mères,

le rétablissement de la garde nationale.

Nous espérons qu'on y regardera à deux fois avant de ressusciter une institution d'où sont partis ou qui a appuyé tous les mouvements révolutionnaires.

La Gazette de la Croix prétend avoir reçu d'un négociant allemand établi à Pau, une lettre d'après laquelle la population du Midi de la France serait fort irritée contre le peuple de Paris, contre l'intempérance de la presse parisienne et surtout contre le général Boulanger.

Le prétendu correspondant du journal conservateur termine ses renseignements par les appréciations suivantes :

« On a dit à forte raison que le rouble russe joue un rôle important à Paris.

» Je dois ajouter que l'argent alsacien-lorrain aide également à graisser le char anti-allemand de Paris: Je le sais par expérience.

» Je suis d'avis qu'il est temps que le gouvernement allemand s'occupe enfin, non seulement du salut des Alsaciens-Lorrains, mais aussi de la sécurité de l'Allemagne.

» Il faut poser les leviers dans les provinces annexées pour mettre un terme à toutes les menées.

» Le gouvernement allemand doit signifier à quelques centaines de notables qu'ils seront expulsés sans miséricorde si le langage séditieux ne cesse pas bientôt. »

Il paraît certain que l'Allemagne et l'Autriche ne prendront aucune part à l'Exposition de 1889.

Le Times dit également que M. de Laboulaye ayant demandé au gouvernement russe si la Russie prendrait part à l'Exposition de 1889, a reçu un refus catégorique. La réponse qui lui a été faite était conçue dans des termes tels qu'il en a été étonné. Il a été informé par ordre du Czar que le gouvernement russe ne pouvait prendre part à des fêtes ayant pour but la glorification d'une révolution et qu'il interdirait, même aux particuliers, d'y participer d'une manière quelconque.

M. Balfour reçoit constamment des lettres de menaces. Les ministres sont l'objet d'une protection toute spéciale de la part de la police; le Parlement est gardé du côté de l'eau par des patrouilles de bateaux montés par des agents.

CHEZ LES ÉTUDIANTS

L'effervescence continue parmi les étudiants du quartier latin. Encouragés par les adhésions des élèves des facultés de Lyon, Tours, Montpellier, Nancy, etc., ils continuent l'agitation.

On parle d'organiser une « grève générale » dans toute la France.

LA NEIGE DANS L'YONNE

On écrit d'Auxerre que la neige tombe abondamment, comme au plus fort de

l'hiver, et recouvre les toits d'une couche épaisse.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — A l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, M. de Bismarck a été samedi l'objet de nombreuses ovations. Les princes Guillaume, Henri, Alexandre et Georges sont allés personnellement féliciter le chancelier. A quatre heures, M. de Bismarck s'est rendu chez l'empereur, qui avait manifesté le désir de lui adresser ses félicitations. Le chancelier a reçu, en outre, un grand nombre de télégrammes de félicitations. A midi, on lui avait déjà remis plus de 500 télégrammes, parmi lesquels ceux du roi de Roumanie et du roi de Wurtemberg.

RUSSIE. — Les efforts faits par la chancellerie allemande pour déterminer le Czar à renouveler l'alliance des trois empereurs ont complètement échoué.

La Russie a repris et veut conserver sa liberté d'action. Quant à la question bulgare, la Russie est prête à accepter une solution qui satisfasse aux légitimes exigences de sa dignité et contribue au maintien de la paix. Mais son gouvernement ne saurait entrer en relations quelconques avec le gouvernement de la régence dont l'existence est un danger pour la paix et une injure pour la nation russe.

Les tentatives pour éloigner la Russie de la France n'ont pas eu un meilleur succès.

Orage de neige. — Mille victimes.

New-York, 3 avril. — On mande de Halifax (Canada) :

« Un horrible orage de neige a éclaté. Mille personnes qui avaient pris leurs billets pour l'Europe et qui devaient s'embarquer à bord du steamer *Parisian* ont été ensevelies par la neige près de Moncton.

» La maille canadienne, qui devait arriver à Moncton avec une énorme quantité de marchandises, est en retard. »

REVUE FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE

Paris, 28 mars 1887.

Après avoir cédé à la pression de la réalisation, quoique peu précipitée, nos rentes ont repris leur mouvement: 3 0/0, 82.22; 4 1/2 0/0, 109.80.

Le Crédit Foncier, visé imprudemment par la spéculation, rétrograde un moment à 1,378.50.

On annonce pour les premiers jours d'avril une souscription publique à 50,000 obligations des chemins de fer départementaux, intérêts et amortissement garantis par l'Etat. Ces obligations émises à 357.50 rapporteront 15 fr. par an et seront remboursables à 500 fr.

La Société Générale, comme tous les établissements dont les titres sont restés nominatifs, a des transactions limitées, mais néanmoins très ferme. On clôture à 470.

La Compagnie française des moulins à vapeur d'Anvers et du Havre a été fondée il y a quelques années avec un capital qui est aujourd'hui de 3 millions de francs effectivement et intégralement versés sans apport en nature, donc sans majoration possible, est actuellement propriétaire de 3,200,000 fr. d'immeubles, terrains et accessoires.

Elle a décidé, en raison de l'extension de sa fabrication, de doter sa vaste usine du Havre de tous les perfectionnements que la meunerie étrangère, notamment en Amérique et en Hongrie, a appliqués à cette industrie et qui ont amené une révolution. Elle va créer prochainement à cet effet 8,000 obligations de 285 l'une, remboursables à 500 fr. et rapportant 15 fr. net d'impôts. Participant à une industrie de première nécessité qui ne saurait connaître le chômage, ces obligations sont en outre gagées sur les 3,200,000 fr. d'immeubles et accessoires de la Compagnie. L'épargne aura donc tout à gagner de suivre cette affaire. On pourra, par la cote pour l'obtention de laquelle les formalités seront aussitôt remplies, constater la plus-value que ces titres sont assurés de réaliser. La Banque d'Escompte, Banque de la société ouvre, ses guichets aux versements.

L'action Saphire est cotée à Londres avec 8 ou 10 fr. de prime, soit 35 fr. environ. Malgré l'interruption partielle résultant des grands travaux exécutés dans les mines de la Compagnie, l'extraction de février dernier est estimée à 20,600 fr.

Le Crédit Foncier Luxembourgeois est en liquidation. Les obligataires ont constitué un comité de défense dont le siège est établi 22, rue Le Pelletier.

La Banque d'Escompte est très ferme à 480. L'action de la Société de Dépôts et Comptes Courants est à 605. L'assemblée générale des actionnaires est annoncée pour le 6 avril.

Les obligations de Panama ont un marché tout particulièrement animé tant sur les nouvelles que sur les travaux. L'action se traite à 400.

Les actions de nos Compagnies de chemins de fer sont plus calmes.

Nouvelles militaires.

Le ministre de la guerre a décidé, sur la proposition de la section technique de la cavalerie (commission d'hygiène hippique), que le régime du vert sera appliqué en 1887, non seulement aux chevaux de l'armée dont l'état de santé réclame son usage, mais encore aux chevaux en bon état d'entretien, auxquels ce régime serait reconnu devoir être favorable.

Toutefois, ces derniers, désignés par les chefs de corps sur la proposition des capitaines commandants et l'avis des vétérinaires, ne recevront que le quart de la ration de vert réglementaire.

Le nombre d'ouvriers forgerons recrutés depuis le 4^{er} janvier dernier étant suffisant pour répondre aux besoins du corps des équipages de la flotte, M. le ministre de la marine a décidé, le 11 mars, que les engagements seraient fermés pour cette spécialité dans l'intérieur de la France.

Les jeunes gens exerçant la profession de forgeron qui seraient désireux de contracter un engagement au titre des équipages de la flotte, devront, à l'avenir, adresser leurs demandes à MM. les commandants des divisions dans les cinq ports militaires.

Les engagements pour le corps des équipages de la flotte ne restent ouverts, par suite, dans l'intérieur de la France, qu'en faveur des jeunes gens reconnus bons ouvriers chaudronniers en cuivre et tailleurs d'habits, sous la réserve qu'ils réuniront les conditions d'aptitude physique et d'instruction exigées par la circulaire du 8 décembre 1886.

Jeudi soir, un détachement de 27 sous-officiers et soldats du 2^e régiment de pon-

tonniers, sous le commandement du lieutenant Marouly, est arrivé à Angoulême, venant d'Angers.

Ces pontonniers, pour se conformer aux récents ordres du ministre de la guerre, doivent exécuter sur tout le cours de la Charente une série de manœuvres du plus haut intérêt.

Ces manœuvres ont commencé vendredi, avec l'équipage de ponts du corps d'armée.

Rappelons que le 2^e régiment de pontonniers a construit le pont de bateaux de Si-reuil pour le passage des troupes pendant les grandes manœuvres du 12^e corps d'armée, et que le général Japy, émerveillé de la rapidité avec laquelle on avait opéré, avait adressé les félicitations les plus vives aux officiers et aux hommes qui en avaient été chargés.

L'ORCHESTRATION DE LA Marseillaise

Une répétition générale de la *Marseillaise*, réorchestrée pour musique militaire, vient d'avoir lieu à Paris.

On n'a pas touché à l'air de la *Marseillaise* de Rouget de l'Isle, mais on a voulu donner une orchestration uniforme pour tous les régiments.

Jusqu'à présent, chaque chef de musique orchestrait à sa fantaisie.

Un concours ayant été ouvert inutilement il y a quelque temps, M. Wetge, chef de la musique de la garde républicaine, fut chargé de faire une orchestration qui a été jugée excellente et adoptée.

La musique de la garde républicaine a donné hier une audition dans le jardin du ministère de la guerre, en présence du général Boulanger et de son état-major, de M. Ambroise Thomas et des professeurs du Conservatoire.

La *Marseillaise*, orchestrée par M. Wetge, va être exécutée par toutes les musiques militaires.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Le ministre de la guerre a soumis à l'approbation du Président de la République un projet de décret ayant pour but de faire allouer, à titre d'indemnité compensatrice de fonctions, une somme de 0 fr. 73 par jour aux sous-officiers élèves de Saumur qui ne peuvent être promus, faute de vacances du grade de sous-lieutenant à leur sortie de l'Ecole.

Cette indemnité, ajoutée à la solde ordinaire de ces sous-officiers, rétablira celle qu'ils touchaient comme sous-officiers élèves.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Septième séance et Concours du 3 avril 1887

1^o Fusil Gras, à 200 mètres. — Cible fixe.
1^{re} classe. — 1^{er} prix, M. Perreau; 2^e, M. Pailchaud; 3^e, M. Carreau; 4^e, M. Lamy.

et qui, sans paroles, dit tant de choses. Elle eût voulu rester toujours là, devant ce jeune dormeur, dans cette immobilité, dans ce silence, dans cette réalité plus belle que le plus beau des rêves. Elle se trouvait heureuse. Toute son existence d'autrefois lui apparaissait insignifiante, incolore. Même ses joies de fiancée, ses joies de jeune mariée, ses triomphes de jolie femme pâlisseraient devant son ardent amour maternel. Elle commençait à vivre, pensait-elle... et cette vie, c'était son fils. Ah! Dieu lui eût offert tout l'écrin céleste, le soleil et les étoiles, tous les biens de la terre, es filons d'or et les mines de diamant; elle eût préféré l'enfant que le ciel lui avait donné, l'enfant qui reposait là, son frais visage nimbé de cheveux légers, ses petites mains à demi-jointes sur la batiste du drap, et tout bas elle répétait avec une tendresse profonde, ce nom qu'elle trouvait si doux: Henri! Henri!

Il est doux d'être aimée, mais aimer son fils, quelle ivresse! Jamais femme ne fut plus vraiment mère que la comtesse de Jern-Brabourg. A toutes les heures du jour comme à toutes les heures de la nuit, on la trouvait, jamais lassée, accomplissant sa tâche d'abnégation.

— Ah! comtesse, disait parfois Herbert, il faut être plus grande dame... c'est un peu... un peu... comment dirais-je?... c'est un peu manque d'étiquette... ces soins que vous donnez ainsi

vous-même à votre enfant. Vous pâlissez. Pourquoi vous épuiser à nourrir notre fils? Donnez-lui une nourriture aussi bien choisie qu'il vous sera possible, de bonne santé, de belle prestance.

Mais que lui importait l'étiquette, à Madeleine; que lui importait, à présent, de ne pas être tout à fait grande dame? Elle était mère. La pensée que la nourrice, à la belle prestance et au bonnet couronné de rubans, s'agitait autour du berceau, le balancerait, qu'elle en écarterait les rideaux, qu'elle aurait au réveil de l'ange les premières caresses et et les premiers sourires, la faisaient bondir révoltée. Et elle continuait à se laisser envahir par cette faiblesse du cœur féminin: le trop vif amour pour l'enfant, et, de plus en plus, elle aimait de passion ce cher fils, que sa voix endormait, que son sourire égayait, que sa main caressait et parait. Parfois elle appelait Herbert pour lui faire constater les progrès de leur petit Henri et tous deux s'oubliaient dans une contemplation commune. Leur fils, comme une chaîne, liait étroitement leurs cœurs. Il leur souriait dans sa robe blanche brodée aux nœuds de satin rose pâle; ses cheveux, d'un blond si doux, frisaient en boucles courtes et soyeuses; ses yeux, couleur d'azur, semblaient deux pierres précieuses, et ses joues avaient une teinte charmante dans la fraîcheur de la riche toilette.

— Qu'il est beau! disait la mère.

Et Herbert, baisant tour à tour les deux fronts aimés :

— Il est beau, oui, Madeleine. Il vous ressemble, il a votre expression de regard, votre divin regard qui sait prendre les âmes.

Alors, la jeune comtesse écartait les cheveux de son Henri, pour mieux voir le front si pur, et tout

bas elle murmurait :

— Reste toujours avec tes boucles blondes, ton regard limpide, ta petite bouche rieuse. Reste, reste dans mes bras, c'est le refuge. Là, jamais la vie ne viendra te blesser. Reste... Ne grandis pas... Le présent est si beau!

(A suivre.)

LA CHARITÉ

A une bienfaitrice des pauvres.

Quand Jésus, escorté d'une foule nomade,
Rencontrait sur ses pas un aveugle, un malade,
Les prenant par la main avec un doux souris,
Il disait : « Levez-vous, voyez, soyez guéris ;
Mais ne publiez pas ce que je viens de faire. »
Eux, dévoilant bientôt la divine bonté,
Allaient partout, racontant le mystère :
Rien n'est trahi comme la charité.

Comme ceux de Jésus, dans l'ombre et le silence
Vos pas se sont portés vers l'obscur indigence ;
Ange consolateur, doux messager du ciel,
Vos mains en répandant et le lait et le miel
Versent sur toute plaie un baume salutaire ;
Mais le pauvre indiscret, d'amour seul transporté,
En vous nommant raconte le mystère :
Rien n'est trahi comme la charité.

Mais si l'on a connu l'ardeur qui vous anime,
Votre œuvre n'en est pas moins humble ou moins sublime.
Marchez les yeux au ciel où sont comptés vos pas ;
A l'homme sans amis ouvrez, ouvrez vos bras !
Adoptez l'orphelin et consolez la mère ;
Remplacez l'artisan à son rang mérité,
Recommandez l'ouvrier sans salaire,
Car rien n'est beau comme la charité.

Femme, soyez bénie entre toutes les femmes !
Le cœur compatissant, comme les belles âmes
Dont s'épanche sans fin le dictame en tout lieu,
A le parfum des fleurs dont le germe est en Dieu ;
Comme la violette il vit en solitaire,
Mais la douleur le sent veillant à son côté ;
Honneur à vous, ô lui ! Rien sur la terre
N'ouvre le ciel comme la charité.

L. D.

2^e classe. — 1^{er} prix, M. Doussain; 2^e, M. Milon.
3^e classe. — Prix. M. Regnard; 6^e pingie-insigne en vermeil, M. Puichaud.

Cible à volonté.

1^{er} prix, M. Puichaud; 2^e, M. Milon; 3^e, M. Boutin; 4^e, M. Carreau; 5^e, M. Lamy; 6^e, M. Perreau; 7^e, M. Doussain.

Revolver d'ordonnance, à 30 mètres.

Épingle-insigne en vermeil, M. Milon; 1^{er} prix, M. Puichaud; 2^e, M. Milon.

En raison de l'appel de l'armée territoriale, il n'y aura pas de tir les dimanches 17 avril et 1^{er} mai, et la 8^e séance est fixée au dimanche 8 mai 1887, à 9 heures du matin.

Le Capitaine-Directeur,
G. DOUSSAIN.

Les sociétaires sont invités à assister au concours de tir qui aura lieu à Feneu, du 10 au 17 avril 1887. G. D.

M. le général Bossan, commandant une brigade de cavalerie indépendante, est désigné pour inspecter cette année les détachements de la gendarmerie de la 9^e légion. L'inspection commencera le 4^{er} juillet.

**MONUMENTS
ET OBJETS D'ART HISTORIQUES**

Le Journal officiel vient de publier la loi relative à la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt artistique et historique.

Dans l'annexe qui accompagne le texte de la loi se trouve la liste des monuments et objets classés sous l'empire de l'ancienne législation.

Nous avons donné, il y a quelque temps, la liste complète de ces monuments et objets d'art pour Maine-et-Loire. Aujourd'hui, nous prenons seulement ceux appartenant à l'arrondissement de Saumur, lequel est sous ce rapport, il faut le dire, le plus riche du département.

Monuments mégalithiques

Bagneux. — Grande allée couverte; Dolmen la Petite Pierre couverte; Menhir la Pierre longue.
Chacé. — Dolmen et cromlech.
Corou. — Menhir la Pierre des hommes.

Monuments du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes

Brézé. — Château.
Distré. — Château de Pocé.
Doué. — Ruines de l'église Saint-Denis.
Fontevault. — Ancienne abbaye et statues des Plantagenets dans le cloître; Chapelle sépulcrale.
Gennez. — Eglise Saint-Eusèbe; Eglise Saint-Vérand.
Montreuil-Bellay. — Château; Porte de la ville.
Montsoreau. — Château.
Puy-Notre-Dame. — Eglise.
Saumur. — Chapelle Saint-Jean; Château (aujourd'hui poudrière); Eglise Notre-Dame de Nantilly et tapisseries; Eglise Saint-Pierre.
Trèves-Cunault. — Eglise de Trèves; Eglise de Cunault; Tour; Chapelle Saint-Macé.

ANGERS.

Le 31 mars, dans l'après-midi, M. le général de division Deffis a passé en revue, sur le Champ-de-Mars, le 4^{er} bataillon du 74^e régiment territorial, qui accomplit en ce moment sa période d'instruction.

Les troupes ont correctement défilé devant le général, leur tenue a été excellente.

Après le défilé, le général de division a fait former le carré aux soldats et leur a adressé quelques paroles patriotiques; puis le bataillon est rentré à la caserne, précédé de la musique du 135^e de ligne.

Samedi, le général a passé la revue trimestrielle de la garnison. A 2 heures, les cuirassiers ont défilé sur le boulevard en tenue de campagne.

ENTRE FR. . . MAÇ. . .

L'article du *Patriote* contre la Fr. . . Maç. . . de Maine-et-Loire et contre les Républicains qui donnent la place, a suscité les protestations du rédacteur en chef, malade et absent. C'est à son insu que l'article a été publié par le secrétaire de la rédaction. Celui-ci, à son tour, déclare que « contrairement aux usages, cet article ne lui a pas été soumis avant d'être inséré, et il « en a eu connaissance trop tard » pour en référer à son chef, ou même pour protester.

Quel est ce mystère et quel Dieu malin glisse dans la *Patriote* des articles dont toute la rédaction ne veut pas? Etrange! Etrange! (Union de l'Ouest.)

Notre confrère de Tours, l'*Avenir d'Indre-et-Loire*, a cessé de paraître et s'est fondu avec le *Messager d'Indre-et-Loire* qui devient bi-hebdomadaire.

VOL DE DÉPÊCHES

Un vol important de dépêches et de lettres chargées a été commis dans la nuit de mercredi à jeudi, gare d'Issoudun. La justice a ouvert une enquête.

Parmi les objets volés, se trouvent cinq billets de banque de 1,000 francs portant les numéros 14,580,662, — 10,984,676, 15,568,177, — 15,659,736, — 15,319,484.

L'ASSASSINAT DE CORMERY

Nous recevons, sur le crime de Cormery (Indre-et-Loire), que nous avons annoncé, les renseignements suivants, qu'il nous est absolument impossible de vérifier à l'heure où on nous les apporte:

C'est un sieur Rossignol, âgé de 85 ans, qui aurait été la victime du crime. Cet homme habiterait Malabri, commune de Saint-Branches. Le vol est le mobile du crime.

Le parquet, dont nous avons annoncé le départ vendredi soir, n'est revenu que samedi matin.

M. Vidal de Saint-Urbain, procureur de la République, s'est livré sur les lieux à une longue enquête.

SINGULIER BEURRE

Nos lecteurs se souviennent, sans doute, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, de ce marchand confiseur qui fabriquait, à Tours, des pastilles de gomme, avec de la colle forte.

Nous avons mieux que cela, aujourd'hui, et il y a, paraît-il, dans le jardin de la France, des gens assez ingénieux pour « fabriquer » du beurre avec... je vous le donne en mille..... avec du suif.

Vous riez, et cependant rien n'est plus vrai.

On a saisi au marché de Tours trois boules de beurre dans lesquelles il a dû entrer, dit le rapport, une certaine quantité de suif.

Les boules ont été déposées au greffe et seront soumises à l'examen d'un chimiste.

Publications de mariage.

Alphonse Roquet, plâtrier, de Saumur, et Marie-Marguerite Proteau, sans profession, de Doué-la-Fontaine.

Eugène-Henri-Marie Jouan, entrepreneur de peinture, de Saumur, et Paula-Henriette-Clémence Briez, sans profession, de Bagueux.

Henri Delarue, cultivateur, de Dampierre, et Victorine Vaucelle, domestique, de Saumur.

LE BOUILLON

Tout le monde connaît le liquide provenant de la décoction de la viande, son odeur agréable, sa couleur ambrée dont l'ignon brulé ou le caramel rehausse la teinte, sa saveur franche à la maison, fade au restaurant, ses yeux nombreux ou rares selon que la cuisinière a été prodigue ou avare; ce qui est moins connu, c'est la puissance nutritive du bouillon.

Je vais étonner bien des gens, je le sais, en leur disant ce qu'il faut penser de ce breuvage alimentaire vénéré; mais je suis obligé de déclarer qu'il en est du bouillon comme de tant d'autres vieilleries, respectées sans être respectables; sa réputation est usurpée. Le bouillon ne nourrit pas, il ne peut pas nourrir, parce qu'il ne renferme qu'une quantité minime de matériaux assimilables.

Le bouillon le plus corsé et le plus savoureux ne contient par litre que 17 grammes de matières organiques (créatine, gélatine, dextrine, etc.), qui ne font que traverser l'organisme et sortent du corps comme elles y sont entrées; elles ne réparent pas les pertes de l'économie, elles ne donnent pas des forces. « J'ai été consulté, dit le professeur Bouchardat, par un vieillard de quatre-vingt-trois ans, très distingué par l'intelligence, qui pensait réparer ses forces en ingérant par jour trois litres de consommé. Sous l'influence de ce régime, ce vieillard s'était affaibli. La quantité des urines s'était tellement accrue qu'il pensa être glycosurique. Les reins éliminaient les principes immédiats du bouillon. En supprimant cet excès de consommé, tout reentra aussitôt dans les conditions normales » (1).

Chimiquement, le bouillon n'est donc pas un aliment sérieux. En réalité, il n'agit que comme apéritif et comme excitant des organes digestifs. Dans une thèse remarquable, soutenue devant la faculté de Strasbourg, le docteur Muller a osé dire qu'une

(1) Bouchardat, *Traité d'hygiène*; modificateurs, p. 221.

lasse de bouillon ordinaire ne valait guère mieux qu'une égale quantité d'eau chaude salée. Cette affirmation est audacieuse et, certainement, un peu trop révolutionnaire. Cependant, bien qu'elle ait fait jeter les hauts cris aux amateurs de bouillon, nul n'a pu lui opposer un démenti catégorique. La vérité dépouillée de tout artifice, la vérité vraie, la voici: les parties nourrissantes de la viande ne s'incorporent pas à l'eau de la marmite, cette eau est incapable de restaurer le sang et les tissus de nos organes; le bouillon ordinaire est une illusion gastronomique.

Pour donner une valeur nutritive réelle au bouillon, il faut y ajouter les substances diverses qui le transforment en soupe, ou bien changer radicalement son mode de préparation.

Avec de la viande et de l'eau on peut faire véritablement une combinaison alimentaire sérieuse, mais c'est à la condition d'opérer autrement que ne le font les meilleures ménagères. Puisant leurs inspirations dans la *Cuisine bourgeoise*, voire même dans les leçons du professeur Chevreul, les maîtresses de maison les moins avars font bouillir un morceau de bœuf massif dans trois fois au moins son poids d'eau; la cuisson doit être lente, le pot rester sur le feu pendant cinq ou six heures. Que résulte-t-il de cette minutieuse opération? Un breuvage dont l'odeur et la saveur sont agréables, mais dont la valeur nutritive est presque nulle, en comparaison de celle du thé de bœuf, bouillon spécial concentré dont voici la recette:

On prend un morceau de bœuf entièrement maigre et sans mélange d'os; on le débarrasse soigneusement des spongieuses, ainsi que des tendons, et on le hache menu comme de la chair à saucisse, puis on y ajoute son poids d'eau froide, que l'on porte rapidement à l'ébullition. Quand le liquide a bouilli pendant une minute (deux au plus), on le passe, en pressant fortement la viande hachée dans une serviette.

On obtient ainsi un aliment liquide, fortement chargé de tous les principes solubles de la viande. Assaisonné d'un peu de sel, et même d'une pincée de poivre, il répare rapidement les forces dans la convalescence des maladies les plus longues et les plus débilitantes.

D^r FELIX BRÉMOND.
(*Le Petit Journal de la Santé.*)

On vient de mettre en vente, à l'ÉPICERIE CENTRALE, un choix considérable d'articles de Pâques, à des prix exceptionnels. — Œufs et Poulets à surprises depuis 0,05 c. jusqu'à 5 fr.

Paniers en osier garni œufs en sucre depuis 0,30 c. jusqu'à 45 fr.

Tout espoir perdu!

Elbeuf (Seine-Inférieure), le 25 février 1887. J'avais perdu tout espoir; je souffrais dans le côté droit, dans l'estomac et les reins, j'étais très oppressé, j'avais perdu l'appétit et les forces, et j'avais dû quitter mon travail. Ayant eu le bonheur de connaître vos Pilules suisses, j'en fis usage, et, au bout de huit jours, l'appétit et les forces me sont revenus; aujourd'hui, je travaille sans souffrir. Dans l'intérêt de ceux qui souffrent, je vanterai partout vos Pilules suisses, qui m'ont rendu la vie, et je vous autorise à faire de ma lettre ce que bon vous semblera. Delphin Camos, tisserand, rue Hermetelle, maison Leconte. Signature légalisée.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 2 avril:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: le jubilé de la reine Victoria aux Indes; le quatre-vingt-dixième anniversaire de l'empereur Guillaume; l'empereur d'Allemagne; les fêtes à l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire de l'empereur Guillaume; le salon de M. de Lesseps; M. Leconte de Lisle; M. le conseiller Cartier. — *Le Pompon*, nouvelle. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Bibliographie. — Echechs. — Récréations de la famille. — Monde financier. — Rébus.

GRAVURES: M. Leconte de Lisle, de l'Académie française. — La célébration du jubilé de la reine Victoria aux Indes. — S. M. la reine Victoria, impératrice des Indes, en résidence à Cannes. — Le salon de M. de Lesseps le jour de la mi-carême; les enfants dansant le menuet. — S. M. Guillaume III, empereur d'Allemagne. — Le quatre-vingt-dixième anniversaire de l'empereur d'Alle-

magne: la procession aux flambeaux des étudiants passant devant la fenêtre du souverain. — M. le conseiller Cartier. — Echechs. — Récréations de la famille. — Rébus.

L'ALMANACH-JOURNAL

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Abonnements: FRANCE. Un an, 2 fr.
Un numéro: 10 cent.

Le Numéro d'avril vient de paraître; en voici le sommaire:

Avril. Calendrier. Température. Travaux du mois. Le conte de Mun. Pensées et maximes. L'hygiène du printemps. Le rouge-gorge (légende en vers). Les vieilles gloires de la France: Bayard. Quelques proverbes qui se rapportent au pain. Pastilles désinfectantes pour les fumeurs. Les religieux du grand Saint-Bernard. Un bel acte de probité. L'estafette. Moyen d'attirer les rossignols. Les bienfaiteurs de l'humanité: M^{lle} de Lamoignon. Les pâques de Witikind. Le jeu de la soule. Invocation des saints du mois d'avril. Rébus, etc. ILLUSTRATIONS: 3 portraits: M. le comte de Mun. Bayard. M^{lle} de Lamoignon. 8 gravures diverses.

PROPAGANDE

Toute personne qui prend cinq abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un sixième GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Ecrire directement à l'administrateur, M. LÉOPOLD PALME, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 38, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE
de tous les Ouvrages de la Librairie française;
de toutes les Partitions et Publications musicales;
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES
Gravures, Eau-Fortes, Gravures en Couleurs, etc.
AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR
Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CRÉDIT
FRANCE D'ACQUISITION.
ESCOMPTE AU COMPTANT.— ENVOI FRANCO des CATALOGUES

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 31 mars:

TEXTE. — Le Père du roi René, par M. Henri Bouchot. — L'Abaca ou *Musa Textilis*, par M. Ch. Brongniart. — Etudes militaires, par M. le colonel Hennebert. — Aden, par M. le Dr E. T. — La Littérature ancienne; les chefs-d'œuvre perdus, par M. G. L. — Hans Sachs, cordonnier poète du seizième siècle, par M. X.

GRAVURES. — Louis II, roi de Sicile, d'après l'aquarelle originale du cabinet des estampes. — L'Abaca (*Musa Textilis*). — Fortifications gauloises au temps de Jules César (2 fig.). — Appareil primitif pour faire du feu. — Aden (2 grav.). — Première Monnaie officielle des États-Unis. — Statue de Hans Sachs, à Nuremberg.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES.

Sommaire du n^o 314 (3 avril): Chronique de la Lanterne d'Arlequin. Nouvel engin de destruction. En revenant de la revue. L'anniversaire de la Commune. Le général Gérard. Différence entre « pour » et « par ». L'Europe en armes. Triste, triste. Elections conservatrices. Trop de vertu ou une soirée chez M. Goblet.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 3 avril 1887.

Versements de 106 déposants (13 nouveaux), 21,080 fr. 81.
Remboursements, 12,882 fr. 23.

Marché de Saumur du 2 Avril 1887

Blé semence (l'hect.)	—	Graine de trèfle 50k.	42 50
Blé nouveau (l'hect.)	—	— Luzerne. 50k.	40 —
From. 1 ^{er} q. l'h. 77k.	20 —	— de lin. . 50k.	—
Halle moyenne, 77k.	19 47	Foin (la charr.) 780k.	70 75
Seigle 75k.	10 25	Luzerne — 780k.	63 870
Orge 65k.	10 47	Paille — 780k.	4 50
Avoine 50k.	9 —	Amandes en c. 50k.	—
Fèves 75k.	11 —	— cassées 50k.	—
Pois blancs. 80k.	24 —	Cire jaune. . . 50k.	190 —
— rouges. 80k.	20 —		
Colza 65k.	18 —	Chanvres 1 ^{er} qualité,	
Chenevis . . . 50k.	—	les 52 k. 500.	44 —
Farine, culas. 157k.	53 —	— 2 ^e	42 —
Huile de noix. 50k. 135.	—	— 3 ^e	40 —

CIDRE DE BRETAGNE
La barrique. 40 à 45 fr.

Grand Théâtre d'Angers.

Lundi 4 avril,

GRAND CONCERT ANNUEL

Donné au bénéfice du *Dispensaire des sociétés de secours mutuels d'Angers*, avec le gracieux concours de M^{lle} Gaubert, première d'opéra; M. Neveu, première basse; M. Guillemot, baryton; M. Bailly, premier ténor; M. Moreau, comique; M. Weber, violoncelliste; M. Gorin, flûtiste; la Société Sainte-Cécile et la musique du 135^e de ligne.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Ensemble ou séparément,

I. UNE PROPRIÉTÉ, située au Vieux-Bagneux, au bord du Thouet, à l'abri des inondations.

Cette propriété comprend : maison d'habitation élevée sur cave voûtée, pressoir, buanderie, cave en roc, jardin bien planté d'arbres fruitiers, serre, le tout contenant environ 22 ares.

II. UN CLOS DE VIGNE, contenant 66 ares, au lieu dit les Hauts-Sentiers ou la Gravelle.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

A LOUER

Pour le 1^{er} janvier 1888,
BELLE MAISON

Située à Bagneux, rue de la Pierre-Couverte,
ancienne cure de Bagneux.

S'adresser à M^{me} FONTENEAU, propriétaire à Bagneux, ou à M^e GAUTIER, notaire. (187)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887

En totalité ou par parties

ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS

Située rue de la Tonnelles.

S'adresser à M^{me} veuve COUTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

Maison à Louer

Pour la Saint-Jean 1887,

Rue du Pavillon, n^o 5,

Composée de 3 pièces au rez-de-chaussée, 4 au premier ; 2 mansardes au second et greniers, petit jardin. (219)

A LOUER

Pour la Toussaint prochaine,
L'AUBERGE
De la Belle-Étoile

Située Levée-Neuve, route de Rouen, commune de Saint-Lambert.

S'adresser à M. MORISSEAU aîné, route de Rouen, à côté de l'auberge.

MAISON A LOUER

64, rue de Poitiers.

S'adresser à M. BOURGUIGNON, rue Saint-Nicolas. (160)

A CÉDER UN MAGASIN

Pouvant être tenu par une dame,
Près la Poste.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de santé,

Un Magasin de Lingerie
Et Confection

Situé au centre du commerce.

S'adresser au bureau du journal.

M. VERNERY

Opticien à Pontivy.

J'ai l'honneur de vous informer de mon arrivée en cette ville, où je suis visible de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Dans l'espoir de votre visite, agréée, M. mes salutations les plus respectueuses.

VERNERY.

Prière de ne pas confondre l'opticien avec le marchand de lunettes ignorant complètement ce qu'il vend.

Par une pratique de plus de 30 années dans l'art de l'optique, je suis parvenu à soulager instantanément, à l'aide de verres spéciaux, toutes les faiblesses de la vue, ainsi qu'à en rectifier les défauts par les seuls verres brevetés à l'exposition de 1878.

Je possède un grand choix de montures, lunettes, pince-nez or, argent, écaille, acier, baromètres, thermomètres, jumelles, longues-vues, etc.

On fait toutes les réparations d'optique demandées.

Entrée libre.

HOTEL DE LONDRES, à SAUMUR,
pour 15 jours seulement. (217)

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

MANUFACTURE DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demandez les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison Lépicié et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

AVIS

AUX

Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement :

Seimes, Blèmes, Javards, Crevasses, Crapauds,

EMPLOYEZ

L'Onguent Souverain de A. PLOY
Seule Maison de vente,

L. BONNEAU

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9,

SAUMUR.

On trouve en la même maison : Brosserie, Cirage pour harnais, Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais ; Encaustique pour parquets et le Chromo extra siccatif pour carrelage ; Plumeaux et Éponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

PLUS DE FEU

60 ans de Succès!



LINIMENT BOYER-MICHEL
J. CORNIER et H. PÉRON, à CHATEAUX (Indre)
Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Écarts, Mollettes, Courbes, Vessigons, Angines, etc. — 5 fr. chez tous les Pharmaciens.

UN MÉNAGE demande place, le mari comme cocher ou valet de chambre et la femme comme femme de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

UN LIVRE UTILE

La Librairie H. LECLERC, de Château-Gontier (Mayenne), vient de faire paraître un excellent ouvrage que nous voudrions voir entre les mains de tous les cultivateurs, car il enseigne, par la démonstration la plus simple, sous forme de conférences, cette science si importante et si ignorée de la **CHIMIE AGRICOLE**. Combien de sujets qui paraissent obscurs à nos fermiers leur deviendraient familiers ; combien d'erreurs dans l'application des engrais à la culture seraient évitées, s'ils possédaient les simples notions de Chimie agricole que leur enseigne le petit livre que nous leur recommandons aujourd'hui. En voici le titre :

SIMPLES NOTIONS

DE CHIMIE AGRICOLE

CONFÉRENCES

Suivies d'une **Instruction pratique** pour l'achat des Engrais chimiques, — et d'un Tableau de la composition moyenne de différentes Matières intéressant les Cultivateurs,

PAR P. ROGER

Membre de la Société des Agriculteurs de la Sarthe

110 pages de texte et de tableaux

PRIX : 50 centimes ; par Poste, 60 centimes

Pour recevoir cet ouvrage, envoyer 60 centimes en timbres-poste à M. Henri Leclerc, membre de la Société des Agriculteurs de France, imprimeur à Château-Gontier (Mayenne).

En cours de publication dans

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré qui paraît tous les Dimanches

LES NUITS DU PÈRE LA CHAISE

Par LÉON GOZLAN.

Le Trésor des Bacquancourt

Par FRANÇOIS OSWALD.

La BOURSE ou la VIE

Par CAMILLE BIAS.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES
Chez tous les Libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale : 1 an, 8 fr. 50 ; 6 mois, 4 fr. 25.

La Collection se compose actuellement de 55 Volumes et renferme les Ouvrages des meilleurs Écrivains contemporains.

Envoi franco sur demande affranchie d'un numéro spécimen et du catalogue indiquant les primes.

En préparation : romans de Charles MÉROUVEL, Camille BIAS, Alfred de BRÉHAT, etc.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

ON S'ABONNE aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

Raccommodages et travaux neufs courants, cousus à la main.

S'adresser, 13, Montée-du-Fort, en face la Retraite.

AUX ANÉMIQUES

Pour absorber du fer avec plaisir, prenez le

6 fr. 50 le flacon.

Adresser

mandat-poste

Compagnie fermière

à Bordeaux.

VIN DU DOCTEUR

FERRUGINEUX

Se trouve à Saumur chez M. LAUMONDAIS.

Se trouve

dans

les

pharmacies

privilegiées.

DENTS

SANS PALAIS

NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(Orl.)	2 06	6 53	»	»	1 39	4 16	8 34
Saumur(état)	»	6 50	8 31	10 31	»	4 13	8 30
Nantillyhalte.	»	7 03	8 37	10 43	»	4 26	8 43
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49
Brézé s.-Cyr	»	7 17	9 02	11 »	»	4 39	8 56
Montreuil(a)	2 34	7 29	9 19	11 15	2 07	4 53	9 08
— (départ.)	2 36	7 33	»	11 24	2 09	4 58	9 11
Thouars	2 55	7 59	»	11 57	2 28	5 23	9 37
Loudun	»	8 10	»	»	»	»	9 52
Poitiers	»	10 33	»	10 40	»	»	12 12

SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(Orl.)	6 53	»	4 16	»	8 34
Saumur(état)	»	6 50	8 31	4 13	8 30
Nantilly	»	7 03	8 37	4 26	8 43
Montreuil(a)	»	7 29	9 19	4 52	9 08
— (départ.)	»	7 34	9 29	5 »	9 13
le Vaudelay	»	7 45	9 40	5 11	9 24
Baugé	»	7 56	9 50	5 20	9 35
Doué	»	8 05	9 57	5 27	10 31

SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur(Orl.)	7 57	11 54	1 33	3 06	5 42	11 5
Vivy	»	8 10	12 09	»	3 18	5 54
Blou	»	8 19	12 18	»	3 27	6 03
Vernantes	»	8 32	12 31	»	3 40	6 14
NoyantMéon	»	8 59	12 59	»	4 06	6 39
Chât.-d.-Loir.	10 07	2 14	2 57	5 09	7 45	12 32

LIGNE D'ORLÉANS

SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Direct. soir
Saumur	3 03	6 55	9 12	1 13	3 31	7 14	10 40
St-Martin	»	7 08	9 26	1 25	»	7 27	»
St-Clément	»	7 15	9 33	1 35	»	7 34	»
Les Rosiers	»	7 23	9 41	1 38	»	7 41	»
La Ménitrière	3 31	7 35	9 52	1 48	3 54	7 50	11 14
Angers	3 58	8 23	10 41	2 20	4 19	8 34	11 57

SAUMUR (ORLÉANS) — TOURS

STATIONS	Omn. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur	3 27	8 22	9 37	12 48	4 34	6 56
Varennes	»	8 35	9 48	1 01	4 48	7 09
Port-Boulet	3 52	8 45	9 57	1 13	4 59	7 23
La Chapelle	»	9 »	»	1 24	5 17	7 38
Langeais	4 26	9 29	10 19	1 52	5 50	8 02
Tours	5 05	10 13	11 03	2 36	6 40	8 45

COFFRE-FORT

DE LA

MAISON HAFNER AÎNÉ

Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire,

PAUL GODET

IMPRIMEUR, SAUMUR.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur, 18

LE MAIRE

Certifié par l'imprimeur soussigné.